



FORMATION FREESTYLE GYM

Déjà 5000 licenciés FFG pratiquants l'activité FREESTYLE GYM.

Cette nouvelle activité de loisir est en pleine essor aux niveaux nationale et mondiale. La croissance est telle que le CIO songe à le mettre comme sport de démonstration aux jeux olympiques de 2024 à PARIS.

L'enjeu pour les clubs gymnastique est de bénéficier de cet effet de mode pour proposer cette nouvelle activité permettant au club de se développer, et cela avant que la fédération concurrente locale le fasse. Concurrence locale qui aura des besoins d'infrastructures spécifiques à la gymnastique.

Pour cela, le comité régional met en place une formation « FREESTYLE GYM » afin que les clubs puissent démarrer cette activité en formant les encadrants dans l'esprit de cette discipline en toute sécurité.

Objectifs :

- Etre capable d'animer en toute sécurité des cours de FREESTYLE GYM
- Elargir l'offre de pratique des activités acrobatiques auprès du public adolescent

Contenu de la formation :

- ◆ Présentation du concept et des outils
- ◆ Analyse sur les caractéristiques du public et l'organisation du club pour ouvrir une section FreeStyle Gym
- ◆ Utilisation des outils à travers des séances vécues
- ◆ Méthodologie de conception de séance

Public concerné :

- **Les licenciés FFGYM** âgés de 18 ans minimum à l'entrée en formation.
- Les **Professionnels** possédant une carte professionnelle permettant d'encadrer les activités gymniques acrobatiques (CQPAGA, BP AGFF mention Acro, BEESAG).
- **Les Bénévoles :**
 - Titulaire d'un diplôme animateur fédéral ou d'un diplôme professionnel (CQP AGA, BP AGFF mention Acro, BEESAG)
 - Non diplômé : nécessité de justifier d'une expérience de 2 ans d'encadrement d'activités apparentées au « freestyle gym »

Intervenants : Lyess El Karou expert dans discipline, formateur fédéral FREESTYLE GYM

Eric LEDOUX Formateur FREESTYLE GYM

Coordonnateur : Fabrice CHEVALIER

Inscriptions :

Lieu : La Roche sur Yon

Bulletin d'inscription en cliquant [ICI](#)

Volume de formation : 14h

Dates : 28 et 29 avril 2018

Conditions financières :

PUBLIC	Coût Pédagogique	Frais annexes
Salariés (OPCA)	210 €	18 €
Bénévoles clubs Non conventionnés	105 €	18 €
Bénévoles clubs Conventionnés	Prise en charge CR PDL	18 €